Vosges

Voie verte entre Gérardmer et Bruyères : vers une prolongation jusqu'à Épinal ?

Déjà sur les rails, la voie verte de la vallée de la Vologne, prévue entre Gérardmer et Bruyères, se prolongera-t-elle bien plus loin ? La communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges a décidé de lancer une étude de faisabilité à l'automne pour poursuivre en direction d'Épinal.



La voie verte de la vallée de la Vologne sera-t-elle complétée par une liaison douce entre Bruyères et Épinal ? Une étude de faisabilité doit être menée dès l'automne. Photo d'archives E.Th.

Pourra-t-on d'ici quelques années relier Gérardmer et Épinal via Bruyères à vélo ? Cette idée pourrait devenir réalité. Pourrait, parce que rien n'est acté pour l'heure. Cependant, la communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges a voté en faveur du lancement, dès l'automne 2025, d'une étude de faisabilité mobilité active d'une liaison douce entre la cité bruyéroise et la cité des images, lors d'un conseil communautaire fin juin.

Ce prolongement jusqu'à Épinal permettrait ainsi de retrouver la voie bleue Moselle-Saône et ses 700 km de voie entre Luxembourg et Lyon (cette véloroute est même interconnectée avec trois itinéraires Eurovélo). Ce projet de rejoindre le chef-lieu de département n'est pas nouveau dans l'esprit de l'intercommunalité, puisqu'il en était déjà question en mai 2023 lors d'une réunion à l'initiative du PETR du Pays de la Déodatie et en septembre 2023 lorsque la CCB2V avait acté que « la création d'une voie de mobilité douce à l'emplacement de la voie ferrée Laveline-devant-Bruyères/Gérardmer constitue une mesure de préservation de l'emprise foncière de la ligne ferroviaire » et confirmé son « engagement actif » à la « réalisation du projet de liaison douce Épinal, Bruyères, Gérardmer sous réserve de la faisabilité technique, juridique et financière qui devra être apportée au fil de l'avancement du projet ».

Pas de point technique bloquant

Le projet de voie verte de la vallée de la Vologne, longue de 25 km entre Bruyères et Gérardmer (empruntant l'ancienne voie ferrée entre Laveline-devant-Bruyères et Gérardmer sur laquelle il n'y a plus eu de transport ferroviaire depuis 1988), continue de tracer son sillon.

Impliquant non seulement la CCB2V et la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV). Aucun point technique bloquant n'a été constaté par l'étude de faisabilité menée par le PETR du Pays de la Déodatie et restituée fin mars. Fin juin, la CCB2V a réaffirmé son engagement à la réalisation de ce projet de liaison douce, estimé à 6,6 M €, « sous réserve du maintien de l'engagement des partenaires financiers sur toute la durée du programme d'investissement » (les aides mobilisables pourraient s'élever à 3,788 M €).

D'après le planning prévisionnel envisagé, les années 2025 et 2026 seront consacrées à des études environnementales, des autorisations préalables et la phase de conception, avant le rapport d'impact, la phase de travaux et la livraison prévus de 2027 à 2029. Affaire à suivre.

● David Henry